

SOMMAIRE

- 3. Des grandes surfaces aux circuits courts... pas évident
- 6. Sécurité Sociale de l'Alimentation : vers la réalisation d'un droit fondamental ?
- 9. Interview : **Jonathan Peuch**
- 13. L'aide alimentaire : un modèle à repenser ?
- 17. Plongée au cœur de notre modèle agricole

Sécurité Sociale de l'Alimentation :

La solidarité s'invite à table ?



L'inégalité jusque dans nos assiettes



© Flickr - Andrea Kirkby

Depuis une vingtaine d'années, les alternatives dans le domaine de l'alimentation ont fleuri, principalement dans le développement des circuits courts, locaux et biologiques. Et avec elles, l'espoir d'un changement de modèle. Aller faire ses courses à l'épicerie ou à la coopérative bio du quartier, connaître le visage de celles et ceux qui cultivent nos fruits et légumes, élèvent le bétail destiné à notre viande, transforment le grain en farine... voilà bien des actes qui nous persuadent que, grâce à une consommation exemplaire, nous changeons un peu le monde !

Sauf que les alternatives ont leurs limites. Elles ne permettent pas nécessairement de rétribuer correctement les producteurs, elles se font rattraper par le marketing de la grande distribution, elles ne font pas le poids face à l'industrie agro-alimentaire... et surtout elles sont chères et accessibles uniquement à une partie de la population.

Pendant que certains peuvent faire le choix de ce type d'alimentation, d'autres n'ont comme alternative que celle d'aller frapper aux portes de l'aide alimentaire. Une aide alimentaire de plus en plus sollicitée et qui malheureusement, ne remplit pas vraiment les critères d'une alimentation saine, diversifiée, bonne pour la santé, respectueuse des travailleurs et de la planète dans ses moyens de production.

Aujourd'hui, des réflexions et des expérimentations tentent de rapprocher ces deux univers et de permettre à ceux qui n'en ont pas les moyens d'avoir accès à une meilleure alimentation. Le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation que vous allez découvrir dans ce numéro veut généraliser l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité. Utopique peut-être, la proposition a le mérite d'ouvrir le débat : sur l'aide alimentaire, sur les limites des alternatives actuelles, sur le rôle de l'Etat, sur ce formidable outil qu'est la sécurité sociale pour la réalisation effective et universelle de nos droits.

Nous vous proposons un premier tour de réflexion sur ce concept de Sécurité Sociale de l'Alimentation, mais nous avons aussi voulu le replacer dans un cadre plus large. Quels sont les freins qui nous empêchent de changer nos habitudes de consommation ? Quelles sont les limites de l'aide alimentaire aujourd'hui ? Quel modèle agricole nourrit (ou pas) notre monde ?

Ce numéro n'a pas pour ambition d'apporter des solutions toutes faites aux multiples problèmes qui touchent, de près ou de loin, notre assiette. Nous espérons juste qu'il ouvre des pistes, soulève des questions, bouleverse quelques certitudes.

Bonne lecture !

Muriel Vanderborght

Equipe de rédaction :

*Claudia Benedetto, Françoise Caudron,
Adrienne Demaret, Guillaume Lohest,
Muriel Vanderborght*

Rédactrice en chef : *Muriel Vanderborght*

Mise en page : *Hassan Govahian*

Editeur responsable :

Guillaume Lohest, rue du Lombard 8

5000 Namur - Tél : 081/73.40.86

secretariat@equipespopulaires.be

Prix au n° : 4 €

Pour s'abonner (Contrastes + Fourmilière) :

Versez 20 € au compte BE46 7865 7139 3436

des Equipes Populaires, avec la mention :

"Abonnement à Contrastes" + votre nom

DES GRANDES SURFACES AUX CIRCUITS COURTS... PAS ÉVIDENT !

Entre les inconditionnels des modes de consommation alternatifs et les fidèles clients des supermarchés, on pourrait croire qu'il s'agit d'un match idéologique. Ou d'un match sociologique, lié au portefeuille. N'y a-t-il pas pourtant un grand nombre de facteurs déterminant nos habitudes de consommation ? L'impératif d'un changement de modèle nous oblige à ne pas rester en... surface de cette apparente opposition.



© Flickr - chat_44

Il est toujours instructif de s'attaquer aux stéréotypes. Cela nous entraîne immédiatement sur le terrain de l'imaginaire, des attachements, des émotions. Surtout, cela permet souvent de faire avancer la réflexion. Car si on ne les démêle pas, ces stéréotypes entravent toute analyse collective sérieuse, on fait du sur place dans une sorte de « guerre des tranchées », chacun s'arc-boutant sur sa vision des choses, sur son réflexe de pensée. Attaquons donc deux énormes clichés en matière de consommation alimentaire, qui semblent s'opposer mais que cet article se donne pour objectif d'articuler.

Ça va sauver le monde...

Le premier est un positionnement enthousiaste : « l'avenir de l'alimentation, ce sont les circuits courts ! ». Depuis plus d'une décennie, ce refrain est partout, il s'agirait d'une tendance lourde, inexorable, qui consacrerait une relo-

calisation indispensable de nos systèmes alimentaires.

Précisons un peu les choses : « court » n'est pas tout à fait synonyme de « local ». On parle de circuit court « lorsqu'on limite les intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur. Plus spécifiquement, un circuit court est un mode de commercialisation de produits agricoles ou horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au maximum un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur (Région Wallonne DG03). Compte tenu de sa définition, le circuit court mène à une proximité à la fois géographique et relationnelle entre le producteur et le consommateur. Néanmoins du point de vue géographique, il n'y a pas de critère précis permettant de définir une distance au-delà de laquelle le circuit ne pourrait plus être qualifié de court¹. » La vente directe à la ferme (aucun intermédiaire) est évidemment le circuit le plus court possible, mais cela

concerne également une myriade d'autres formes de ventes : sur les marchés (dans certains cas), en bord de route, par livraison, en groupement d'achats, ou encore dans des petites coopératives, via un autre producteur, etc. Les avantages des circuits courts sont évidemment d'ordre écologique (moins de transport, d'emballage, de stockage), mais peuvent être aussi sanitaires (produits moins transformés donc plus sains) et socio-économiques (le prix est plus juste pour le producteur, sa reconnaissance est plus grande auprès de ses clients).

... ou c'est juste pour les bobos ?

Revers de la médaille, dans une large mesure les circuits courts sont associés, par cliché, aux habitudes de consommation des classes les plus aisées. Bio, local, de saison, en circuit court... Ces étiquettes, même si elles peuvent pourtant recouvrir des réalités très différentes, voire contradictoires, vont souvent ensemble quand elles sont unies dans la critique d'une consommation alternative réservée aux « bobos ». Bien qu'il existe peu d'études chiffrées sur les consommateurs en circuit court (par décile de revenu par exemple), le stéréotype fonctionne parce qu'il est confirmé par un large faisceau de discours, d'expériences et d'études périphériques. À la grosse louche et même s'il a connu une diffusion de plus en plus large, cet univers de consommation-là est moins accessible, financièrement et culturellement. Le modèle dominant reste celui des supermarchés, qui ont d'ailleurs récupéré et assimilé très vite le lexique des alternatives. Bio, local, de saison, c'est devenu aussi un slogan marketing des grandes enseignes.

Désillusion post-Covid

Dans cet affrontement de modèles, de clichés, y a-t-il une place pour une vision plus subtile des freins encore à l'œuvre ou des (r)évolutions possibles ? Les habitudes de consommation pendant le confinement avaient laissé entrevoir un brouillage des repères, peut-être même une perturbation du modèle. En effet, les petits commerces de proximité et les circuits courts avaient connu un boom de leur fréquentation. Les plus optimistes espéraient un infléchissement définitif des habitudes alimentaires, comme si la période de crise agissait comme un révélateur. Pourtant, trois ans plus tard, on constate un retour de bâton. Les chiffres pour 2022 sont mauvais, voire très mauvais, comme le révèle une enquête de *Biowallonie* et de l'asbl *ConsomAction* auprès d'un « large panel de 96 points de vente :

magasins bio, épiceries vrac, magasins à la ferme, magasins coopératifs ou encore commerces en ligne durables ». Il ressort de cette étude que « plus de 80% des répondants ont vu leur chiffre d'affaires diminuer entre le 1^{er} semestre 2021 et ce même semestre en 2022. Pour 12 des commerces sondés, cette baisse est supérieure à 30%. Seuls 4 magasins comptabilisent un chiffre d'affaires équivalent à 2021 et 13 d'entre eux une augmentation du chiffre d'affaires². »

Retour à la normale, donc. L'explication la plus logique, abondamment reprise dans les médias, est que la crise de l'énergie et l'augmentation des prix ont redirigé les gens vers des réflexes de consommation plus traditionnels. « La vérité d'une crise n'est pas celle de l'autre. Alors que celle du Covid-19 avait eu tendance à amener les consommateurs vers les magasins spécialisés dans le bio, le vrac et le circuit court, celle de l'énergie – avec une hausse générale des prix et une baisse du pouvoir d'achat – les en éloignent, actuellement³. » Retour au bon vieux caddie de supermarché. En effet, selon une autre étude récente⁴, de l'APAQ-W cette fois, « près de huit Belges francophones sur dix achètent en général les fruits et légumes en supermarché ». Les circuits courts, le bio n'ont pas disparu, mais ils sont redevenus la niche qu'ils étaient.

Le prix... incontournable mais réducteur

Il y aurait matière à écrire des milliers de pages sur la question des prix de l'alimentation, censés être un point d'équilibre entre producteurs et consommateurs, mais cristallisant surtout des « déséquilibres » entre les budgets inégalitaires des ménages et les revenus tout aussi inégalitaires des producteurs. Des milliers de pages, oui, car il faudrait entre autres mettre dans l'analyse les subventions européennes de la PAC, les salaires de misère de saisonniers exploités en amont des prix cassés, les marges de la grande distribution, le bénévolat indispensable à certaines alternatives, etc. Retenons simplement ici que, même si c'est un fait qu'il faut prendre en compte – le prix reste le « premier critère de choix d'une majorité des consommateurs » – nous aurions tort de réduire notre analyse à ce seul aspect. Beaucoup d'autres choses entrent en ligne de compte.

Par exemple, on n'en parle jamais : les attachements. On m'a rapporté que la première visite de ma grand-mère au supermarché, fin des années 50 ou début des années 60, fut un grand moment de fierté et d'émerveillement. J'ai lu, par ailleurs, que certains prédisaient alors que ce modèle ne

marcherait jamais. Aujourd'hui, à l'exact opposé, on aurait plutôt tendance à penser l'inverse ! Changer de modèle, pensent certains, sortir les gens de la facilité du supermarché, c'est impossible ! En une cinquantaine d'années, la norme a changé, les habitudes, les attachements. Or cela, ce n'est pas une mince affaire.

L'écrivaine française Annie Ernaux, prix Nobel de littérature 2022, a écrit un livre entier⁵ sur notre rapport aux grandes surfaces, qui dit bien les paradoxes de cet attachement. « *Souvent, écrit-elle, j'ai été accablée par un sentiment d'impuissance et d'injustice en sortant de l'hypermarché. Pour autant, je n'ai cessé de ressentir l'attractivité de ce lieu et de la vie collective, subtile, spécifique, qui s'y déroule.* » Les grandes âmes « critiques » refuseront peut-être de se l'avouer, mais ces lieux sont intimement liés à notre existence, ils ont rythmé nos quotidiens, sont imbriqués à des traditions familiales, incorporés à des souvenirs, à des attachements plus puissants qu'on ne le pense. Ce qu'un certain esprit militant a parfois du mal à accepter, c'est qu'un supermarché, aussi capitalistes soient ses structures, n'empêche pas que de l'humanité s'y déploie (c'est d'ailleurs vrai pour le capitalisme en général : le mouvement de déshumanisation qu'il provoque n'est jamais ni exclusif ni total ; l'humanité ne cesse jamais de coloniser, en même temps, les lieux où il règne). « *Il y a des gens, souvent pas très jeunes, qui parlent seuls devant les rayons, dialoguent tout haut avec la marchandise. Expriment leur avis ou leur mécontentement à propos d'un produit, en se sachant à portée d'oreille des clients à côté.* » Qui n'a jamais assisté à de telles scènes ? C'est à la fois un peu triste et un peu drôle, en tout cas profondément humain. « *L'hypermarché est pour tout le monde un espace familier dont la pratique est incorporée à l'existence, mais dont on ne mesure pas l'importance sur notre relation aux autres, notre façon de « faire société » avec nos contemporains au XXI^e siècle.* »

(Changements d') habitudes : notre ventre serait-il culturel ?

Quand il est question d'un changement de systèmes alimentaires, les habitudes sont beaucoup plus puissantes que la rationalité. Vous pouvez faire accepter une série de chiffres et d'arguments à un interlocuteur de bonne volonté, lui démontrer par A+B que l'humanité se porterait mieux avec une petite agriculture foisonnante locale, des circuits courts démultipliés, du bio partout... si le supermarché fait partie de ses habitudes, il est très probable que, même si son portefeuille le lui permet, il ne



© Flickr - Jacques Paquier

change pas ! Dans le combat entre la tête et le ventre, les tripes l'emportent dans la majorité des cas. Je pousserais même l'idée encore un cran plus loin, à la limite de la provocation : ceux qui tentent de modifier leurs habitudes alimentaires le font aussi, en partie, pour d'autres raisons que le seul bien de l'humanité. La part de « distinction », pour reprendre la terminologie de Pierre Bourdieu, y est certainement non négligeable. Autrement dit, qu'il s'agisse de l'inertie ou du changement, les moteurs profonds de nos habitudes alimentaires sont au moins aussi culturels qu'économiques ou rationnels. Faire évoluer nos systèmes alimentaires passera donc par la prise en compte de ce puissant facteur culturel !

Je termine cette réflexion avec une frustration, l'impression de n'avoir qu'effleuré des problématiques qui vaudraient pourtant la peine d'être déployées dans le détail : les stéréotypes, la question des prix, le rôle des intermédiaires, les inégalités d'accès, la puissance des habitudes... Je me console en me disant que l'idée innovante d'une sécurité sociale de l'alimentation a cet avantage d'agir sur l'ensemble de ces déterminants et de les faire bouger plus efficacement que la volonté individuelle. Comment cela ? Voyez l'article à ce sujet en page 6 et l'interview en page 9. Cette invitation à ouvrir plus avant ce numéro fera donc office de conclusion.

Guillaume Lohest

1. « Qu'est-ce qu'un circuit court ? », documentation sur <https://www.biowallonie.com>
2. « Les secteurs de la distribution vrac, bio et circuit court se mobilisent face aux crises : des actions se dessinent », communiqué de presse conjoint de *Biowallonie* et de *l'asbl ConsomAction*, octobre 2022
3. « Bio, vrac et circuit court : des secteurs qui subissent la crise et... s'unissent pour trouver des solutions », *L'Avenir*, 11 octobre 2022
4. « Pommes de terre, horticulture comestible & horticulture ornementale », APAQ-W, Observatoire de la consommation, septembre 2022, apaqw.be
5. Annie Ernaux, *Regarde les lumières mon amour*, Seuil, 2014

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

VERS LA RÉALISATION D'UN DROIT FONDAMENTAL ?

Rémunérer les producteurs de façon correcte et rendre l'alimentation locale, durable et de qualité accessible à toutes et tous, c'est l'équation impossible à laquelle sont confrontés ceux et celles qui pensent et construisent les alternatives à la grande distribution. En Belgique et en France, le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) propose de relever ce défi avec la création d'une huitième branche de la sécurité sociale. En quoi consiste ce projet ? Est-il réalisable ?



Manger, voilà une action que nous faisons au quotidien. Pour ma part, c'est un plaisir de me retrouver autour d'un repas appétissant et de partager un moment chaleureux avec d'autres personnes. Pourtant, en ces temps de crise, manger est devenu un véritable casse-tête pour un nombre grandissant de Belges. Manger sainement, des produits de qualité, cultivés ou transformés dans des conditions de travail correctes est par ailleurs inaccessible pour le plus grand nombre. Depuis une vingtaine d'années, des alternatives à la grande distribution ont émergé : groupements d'achat commun, épiceries et commerces d'alimentation biologique et locale, vente directe chez les producteurs, auto-cueillette... La qualité ayant un prix, ces alternatives restent cependant minoritaires et peinent à toucher les classes sociales les plus vulnérables.

Une alternative qui émerge

Les chiffres qui témoignent de l'impact polluant des pratiques agricoles intensives, de la souffrance vécue par les travailleurs du secteur agro-alimentaire, de la précarité alimentaire d'une part de la population et des conséquences en matière de santé suite à la consommation de produits transformés sont alarmants. Ils sont nécessaires pour pointer du doigt les dysfonctionnements du système mais ils nous plongent aussi dans le fatalisme. Fort heureusement, des idées intéressantes émergent : *Et si l'on étendait la sécurité sociale à une huitième branche garantissant le droit et l'accès à une alimentation de qualité ? Et si cette sécurité sociale de l'alimentation permettait de lutter contre la pauvreté et la faim tout en favorisant la transition écologique du système alimentaire ?*

C'est la proposition innovante qui a émergé en France en 2017 à l'initiative du « Collectif pour la sécurité sociale de l'alimentation ». En Belgique, ce projet est mené par le CréaSSA², collectif composé d'une soixantaine d'actrices et acteurs issus de milieux associatifs, publics et privés. En bref, tout un chacun recevrait 150 euros par mois (75 euros pour les enfants), à dépenser uniquement dans des magasins d'alimentation et chez des producteurs conventionnés. Une proposition qui se base sur trois piliers : une cotisation proportionnelle aux revenus, une universalité de l'accès et un conventionnement des produits qui pourront être consommés avec ce montant.

Cotisation proportionnelle

Ajouter une branche à la sécurité sociale signifie élargir l'enveloppe financière existante d'environ 100 milliards d'euros par an. Puisqu'il n'est pas question de ponctionner dans l'existant, la SSA représenterait un budget de 17 milliards d'euros supplémentaires par an, ce qui représente une hausse de 10% des cotisations salariales. Pour le CréaSSA, c'est irréalisable à court terme. Le collectif propose donc de manière réaliste d'augmenter les cotisations progressivement en démarrant par 1 à 3% supplémentaires.

Comme dans le système actuel de sécurité sociale, il est prévu de maintenir une contribution proportionnelle aux revenus. La version la plus ambitieuse du projet propose également de financer cette huitième branche par une dotation de l'Etat qui pourrait puiser dans un impôt sur les bénéfices des multinationales de l'agro-alimentaire et de la grande distribution. L'augmentation des accises sur les produits nutritionnellement malsains est aussi envisagée.

Universalité d'accès

Actuellement, les dépenses moyennes des ménages en alimentation sont évaluées à 300 euros par mois et par personne. Mais il y a de très grosses variations. Le premier quintile dépense 100 à 150 euros par mois par individu tandis que le dernier quintile est à 450-500 euros. Cela veut donc dire que la mise en place d'une SSA doublerait le budget en alimentation des ménages les plus précaires.

Ce droit se veut universel, il doit être garanti à toute personne de manière automatique afin d'éviter le non-recours. Par ailleurs, le collectif souhaite ne pas cibler uniquement les mé-

Quelques expérimentations de SSA

Le magasin coopératif et participatif Bees Coop (Bruxelles) : C'est le premier projet pilote en Belgique qui met en lien la coopérative Bees Coop et des bénéficiaires volontaires du CPAS. En contrepartie de 3h de bénévolat dans le magasin (au même titre que les autres coopérateur-ice-s du magasin), un montant de 150 euros est octroyé chaque mois aux personnes bénéficiant de ce projet pilote. Ce projet est suivi par une équipe de chercheurs universitaires qui pourront en tirer des conclusions pour des tests à plus grande échelle. Malheureusement ici, l'aspect d'universalité d'accès n'est pas rencontré puisque ce sont uniquement des bénéficiaires du CPAS qui en font partie, et le conventionnement est très restreint puisque le montant de 150 euros ne peut être dépensé qu'à la Bees Coop. Une première en petit format, avant de voir plus grand... Mais pour Leila, qui prend part à l'expérience, le quotidien a déjà changé : *je suis allée à l'aide alimentaire et, à l'épicerie sociale, on a accès à des fruits et légumes qui sont des invendus. Ils ne sont pas bio et à la limite de la consommation. Cela dépanne bien, mais quand je regarde ce que j'ai à la Bees Coop, c'est incomparable¹.*

Ville de Montpellier : Début janvier 2023, vingt-cinq organisations et la Ville de Montpellier ont fait un appel à candidature pour recruter des habitants désireux de faire partie d'un comité citoyen qui s'occuperait de la gestion et du développement d'une Caisse alimentaire commune. Au total, une cinquantaine de personnes travaillent à définir le montant de la cotisation et les enseignes conventionnées. *Le collectif bénéficie d'une mixité sociale représentative de la population montpelliéraine. La moitié d'entre eux se trouvent dans une situation de précarité alimentaire. L'autre moitié a plus de moyens, mais joue le jeu de la solidarité,* relate Pauline Scherer, sociologue et copilote du projet². Chacun-e cotise mensuellement à hauteur de ses moyens et, qu'une personne ait versé 1 euro ou 150 euros, l'argent est redistribué équitablement sous forme de bons de 100 euros à dépenser dans des enseignes qui commercialisent des denrées issues de l'agriculture durable. Il est prévu d'élargir l'expérience auprès de 200 à 500 personnes. C'est actuellement le plus gros test existant, et l'expérimentation sera ici aussi suivie par des chercheurs afin de faire le point sur ce qui fonctionne et qui pourrait être dupliqué dans d'autres villes.

1. *Le blé fauché*, reportage réalisé par TDM asbl, disponible sur www.fian.be

2. Drouillat A., « A Montpellier, des associations expérimentent une "sécurité sociale de l'alimentation" pour lutter contre la précarité » dans *Le Journal Toulousain*, 30 janvier 2023.

nages les plus pauvres parce qu'il considère que *tout mécanisme discriminatoire, même positivement, reviendrait à mettre un post-it sur la tête des moins riches d'entre nous, à leur faire subir la violence du contrôle du statut de leur pauvreté³.*

Conventionnement démocratique

Le modèle proposé ici se base sur la sécurité sociale de la santé, dans laquelle certains types de médicaments sont remboursés parce que conventionnés. La proposition est donc de créer une institution publique de l'alimentation, une sorte d'INAMI, qui conventionne-

rait officiellement les produits que l'on pourra acheter avec la carte.

On pourra donc se fournir auprès de magasins, producteurs, traiteurs et restaurants locaux, biologiques, qui favorisent les circuits courts, les produits nutritionnellement intéressants, les modèles agricoles respectueux de l'environnement et des travailleurs. A l'heure actuelle, il n'existe pas, dans notre pays, une offre suffisante en produits durables. Il faudra donc laisser du temps aux filières concernées de s'adapter, d'où l'importance d'une application progressive du dispositif. Les produits non-conventionnés, quant à eux, seront toujours disponibles mais devront être achetés sur la part du budget propre au ménage, et non sur celui issu de la SSA.

Sur le point du conventionnement, des visions différentes existent. Pour certains, ce sont des conseils démocratiques locaux composés de citoyens qui devront choisir ce qu'ils décident de conventionner. Pour d'autres, le conventionnement devrait se faire plutôt via une instance régionale ou fédérale. Comme nous l'explique Jonathan Peuch, chargé de plaidoyer chez FIAN, une ONG qui lutte pour le droit à l'alimentation, *nous assumons une limitation du choix et peut-être que ça ne répondra pas entièrement à la diversité alimentaire de tout un chacun. Si les gens veulent vraiment des produits qui viennent de l'autre bout du monde et qui sont passés par*

plusieurs intermédiaires, ils pourront le faire mais pas avec les 150 euros. Le critère, c'est le circuit court, ça ne veut pas dire belge. Du manioc durable, avec un prix juste, circuit court sera conventionné si le producteur de l'autre bout du monde remplit les dossiers belges pour le faire⁴.

Vers une réalisation du droit à l'alimentation ?

Avec la sécurité sociale de l'alimentation, c'est tout le système agro-alimentaire et son organisation qui sont repensés. Le souhait des défenseurs de la SSA, c'est d'améliorer les conditions de travail de toutes celles et ceux qui nous nourrissent, d'augmenter le budget des ménages afin qu'ils puissent accéder à une alimentation de qualité, de favoriser et développer le commerce local, de lutter contre les maladies liées à la consommation de produits trop gras, trop sucrés, trop salés, trop transformés. Et au-delà, c'est un message fort pour réaffirmer que le système de la sécurité sociale est le plus abouti pour répondre aujourd'hui à la réalisation effective de certains droits.

C'est un projet ambitieux, avec différents scénarios de mise en œuvre possibles. Chez nous, l'horizon électoral de 2024 pousse le collectif à travailler pour convaincre les partis politiques et structures associatives de se saisir de cette question. Au-delà du plaidoyer, des rencontres ont lieu pour favoriser l'échange entre le domaine de l'aide sociale et celui de l'alimentation durable et des projets pilotes commencent à émerger (voir encadré).

Passé l'exaltation, on peut cependant voir poindre les freins. Le projet qui serait considéré comme radical, « *communiste, anticapitaliste, qui n'est pas unanime au sein des mouvements sociaux, des syndicats* ». « *La grande distribution reste une grande pourvoyeuse d'emplois.* » « *L'argent existe, mais où est le rapport de force actuel pour renforcer le financement général de la sécurité sociale⁵.* » Mais on ne peut s'empêcher de penser que ça fait du bien, aujourd'hui où le champ des idées paraît parfois asséché, de voir une proposition comme celle-là le revigorer.

Claudia Benedetto

Illustration de Claire Robert pour la couverture de la bande dessinée *Encore des patates !?*, disponible via securite-sociale-alimentation.org



1. <https://www.collectif-ssa.be/creassa/>
2. Collectif de réflexion et d'action sur la sécurité sociale de l'alimentation
3. <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/les-trois-piliers-du-mecanisme-de-ssa/>
4. Interview de Jonathan Peuch réalisée en mars 2023.
5. « L'alimentation bientôt intégrée dans la sécurité sociale ? », Julien Winkel, Pierre Jassogne, Alter Echos, février 2022.

Rencontre avec Jonathan Peuch



"RÉACTIVER LE RÉCIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AU SERVICE D'UN NOUVEAU DROIT"

Jonathan Peuch est chargé de plaider chez FIAN, une ONG qui lutte pour le droit à l'alimentation et à la nutrition en Belgique et dans le monde. Parmi les combats menés autour de ce droit fondamental, FIAN défend la mise en place d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) et entend mettre ce projet à l'agenda politique d'ici les élections de 2024.

■ **En tant que juriste, comment en es-tu arrivé à travailler dans le domaine de l'alimentation ?**

□ Je ne peux pas vraiment situer à quand remonte mon intérêt pour le sujet. Ma mère est agricultrice à la confédération paysanne en France et mon père a été militant politique, plutôt écologiste, donc j'ai toujours baigné dans le sujet. J'ai fait un master en sciences politiques puis un doctorat en droit. Au début, je pensais travailler au niveau de la Politique Agricole Commune (PAC) pour aider les agriculteurs mais ma vision politique s'est affinée et la rencontre avec Olivier de Schutter, mon directeur de thèse, a été déterminante. Ma thèse portait sur le droit de l'alimentation, c'est-à-dire sur les règles du droit européen qui encadrent la consommation alimentaire. Ce sont des règles de marché puisque l'alimentation est considérée et traitée comme une marchandise.

■ **L'alimentation, c'est un produit de marché comme un autre ?**

□ Juridiquement, c'est une marchandise. Je ne suis pas d'accord avec ça mais c'est pourtant le cas. Ce sont les rapports de marché et les acteurs économiques qui déterminent ce qu'on mange, qui fixent les prix, et qui imposent leur production au consommateur. Dès que l'on cherche à faire des choix collectifs et si possible démocratiques sur l'alimentation, ça devient compliqué parce que chaque individu est renvoyé vers ses croyances et ses préférences : si tu es vegan, on te développe une gamme de produits vegan ; si tu aimes le bio, tu manges des produits labélisés bio... Tout est récupéré dans la logique de marché et on n'a malheureusement jamais réussi à imposer collectivement des normes de production qui soient orientées politiquement. Tout mon travail chez FIAN, c'est de repolitiser la question de l'alimentation.

■ *Comment est-ce qu'on arrive à replacer l'alimentation dans le champ politique ?*

□ On peut agir sur plusieurs niveaux. On peut défendre des mesures qui restent dans la logique de marché mais qui sont basées sur des compétences existantes au niveau de l'Etat. En bref, on garde le système de marché mais on développe des nouveaux étiquetages, on réglemente la qualité des produits, on tente de réguler la PAC... Ce sont des logiques de régulation que nous, chez FIAN, on défend malgré tout parce que, des fois, ça fonctionne.

Par contre, le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), lui, s'oppose vraiment à cette logique de marchandisation. Grâce à un système de cotisation et de redistribution universel, chacun pourrait s'approvisionner auprès de producteurs et de revendeurs conventionnés. L'alimentation deviendrait un bien mutualisé et nous aurions donc des institutions démocratiques qui définiraient ce qu'on mange, ce qu'on conventionne ou non, ce qu'on veut produire. (Voir article en page 6 sur le fonctionnement de la SSA)

■ *Le point de départ de votre travail, c'est la référence à la Déclaration des droits de l'homme. Est-ce que cette référence fait encore poids aujourd'hui ?*

□ Chez FIAN, nous défendons le droit à l'alimentation, c'est notre mission et on y croit. La référence aux Droits Humains, c'est important parce qu'il y a un côté fondamental mais aussi universel et international. Ce sont des droits fondamentaux et si l'Etat n'y répond pas, il est en échec. On ne peut pas tolérer chez nous que certains n'aient pas à se loger, à se soigner, à se vêtir... C'est inacceptable. Ce degré d'inacceptabilité va de pair avec une obligation de l'Etat d'agir, c'est ça le discours des droits humains.

Normalement, ces droits-là, ce sont des droits et pas de l'aide sociale. C'est une grosse différence. Cela ne devrait pas être les gens qui demandent : « *S'il vous plaît, soyez gentils, donnez-nous à manger ou donnez-nous un logement* ». Non, l'Etat se trouve dans l'obligation de le faire et s'il ne le fait pas, les citoyens peuvent porter plainte contre l'Etat.

■ *Et la sécurité sociale répond à cette exigence de droits ?*

□ La sécurité sociale, c'est un système qui répond à pas mal de droits fondamentaux. Nous nous appuyons sur l'exemple de la san-

té. La santé c'est vraiment un droit, personne n'a honte d'aller chez le médecin ou à l'hôpital et personne ne se sent redevable à l'Etat de se faire soigner. Ce que l'Etat fait pour la santé, il pourrait le faire aussi pour l'alimentation.

Il y a quelques années, je ne m'intéressais pas à la sécurité sociale. Cela me semblait très technique avec des personnes qui l'attaquent et d'autres qui la défendent. Les gens se positionnent dans un type de narratif. Nous voulons réactualiser le débat et pas seulement défendre un acquis. La sécurité sociale, c'est un outil intéressant pour garantir des droits et on devrait l'étendre. On n'est pas seulement dans le défensif de quelque chose qui existe, on va plus loin. Réactiver le récit de la sécurité sociale au service d'un nouveau droit, c'est un travail sur les imaginaires et c'est un fameux défi. J'appelle ça du travail politique. Cela permettrait aux gens de se mobiliser et de réaliser pleinement le droit à l'alimentation.

■ *Ce n'est pas le cas ?*

□ Non, ce n'est pas le cas et c'est vraiment lié à ce système de marché. Il y a plein de gens qui n'ont pas les revenus pour manger suffisamment et correctement. Quand tu es riche, en Belgique, tu ne comprends pas pourquoi certains ne peuvent pas s'acheter à manger, tu ne comprends pas que ça peut être compliqué de mettre cinquante centimes pour des pâtes, mais les budgets de certains ménages sont tellement serrés. C'est assez violent parce qu'on fait croire que les gens ont le choix, qu'ils choisissent d'aller dans des grandes surfaces peu chères plutôt que d'aller à l'épicerie bio, comme s'ils choisissaient d'aller acheter de la mauvaise qualité. Il y a plein de gens qui ont faim et c'est quelque chose qui peut se mesurer avec le nombre de personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire. L'année dernière, il y a eu 600 000 personnes qui sont allées au moins une fois ou plus demander l'aide alimentaire.

■ *L'aide alimentaire et le droit à l'alimentation, ce n'est pas la même chose ?*

□ C'est très différent en termes de droits humains. L'aide alimentaire et l'aide humanitaire, c'est la même chose au niveau du droit international. Il y a des budgets pour acheter l'alimentation la moins chère possible qui permette d'avoir des volumes les plus gros possibles. Il faut que les gens aient de la quantité mais la qualité n'est pas vraiment là. On reste uniquement dans le droit d'être à l'abri de la faim.

Le vrai droit à l'alimentation ce n'est pas ça, c'est l'accès de toutes et tous à une alimentation choisie, de qualité et de quantité, adéquate, bonne pour la santé et durable. C'est-à-dire qu'on y a accès aujourd'hui, on y aura accès demain et les générations futures y auront accès. Cela n'a rien à voir avec l'aide alimentaire qui n'est pas digne parce que, pour y avoir accès, tu dois démontrer que tu es pauvre et c'est souvent vécu comme une humiliation, et qui n'est pas durable parce que ce sont les produits qui proviennent des modes de production les moins durables. Dans le secteur, de nombreux acteurs essaient courageusement d'améliorer l'aide alimentaire et parfois y arrivent ! Epiceries et restaurants sociaux montrent la voie. Néanmoins, elle ne peut être une solution structurelle, et ne vise à répondre qu'à des situations extrêmes et imprévues.

■ *Qu'est-ce qu'une alimentation de qualité ?*

□ J'appelle produits de qualité ceux qui intègrent un maximum d'externalités. Avec un produit de qualité, la société ne va pas devoir corriger les impacts de l'alimentation en termes de pollution des airs, du sol, des eaux. L'agriculture est le premier contributeur au changement du climat, 31% environ, c'est énorme. Un produit de qualité n'a pas non plus d'effets négatifs en termes de santé. En Belgique, les produits les moins chers sont trop gras, trop salés, trop sucrés. Selon les études de Sciensano, la moitié de la population est touchée par la malnutrition (surpoids et obésité) et les maladies chroniques liées. C'est plus de 10% des décès annuels. Le coût en santé est évalué à cinq milliards d'euros par an, uniquement en ce qui concerne le surpoids et l'obésité.

Une alimentation de qualité, c'est aussi celle qui paie correctement les travailleurs de l'ensemble de la chaîne alimentaire. Pour l'instant, le système alimentaire génère de la pauvreté. Ce que l'on mange et qui n'est pas cher est importé, vient d'endroits où les salaires sont extrêmement bas et où les réglementations ne sont pas respectées.

■ *Aujourd'hui, c'est difficile de bien manger ?*

□ Soit c'est plus cher, soit ça prend plus de temps (pour cuisiner, pour participer à une groupement d'achat commun, pour se fournir directement chez le producteur, pour faire ses courses dans plusieurs petits commerces). Cela demande plus d'énergie et plus de charge mentale. Tant que l'on reste dans une logique de marché, c'est sur les individus que repose ce choix.



Parade de la Faim
17 octobre 2022 - Bruxelles

Aujourd'hui, la consommation de produits bio ne dépasse pas 5% des dépenses alimentaires des Belges. Cela veut donc dire que riche ou pas riche, tout le monde essaie de prendre le moins cher. La rentabilité et l'efficacité, on la cherche aussi dans nos assiettes.

La proposition de la SSA, c'est d'augmenter les budgets mais aussi d'orienter la consommation, sinon les gens prendront toujours le moins cher. C'est aussi une mesure de développement économique pour soutenir des filières qui paient les travailleurs, qui ne rendent pas malade et qui prennent soin de la planète.

■ *Comment l'idée d'une SSA est-elle reçue par le monde agricole et par celui de l'aide alimentaire ?*

□ Un syndicat agricole, ce qui l'intéresse vraiment, c'est défendre les paysans qui sont pauvres eux-mêmes. Eux, ce qu'ils souhaitent, c'est de vendre un peu plus cher, et donc toucher les plus riches. La paysannerie ne peut pas porter seule le double fardeau de la nourriture durable et en plus accessible à tous.

Et l'aide alimentaire, son objectif c'est de nourrir un maximum de monde avec un minimum d'argent. C'est un secteur qui est très dépendant de l'agro-industrie qui écoule ses surplus et de l'Etat qui les finance par des réductions d'impôts. Par exemple, l'aide alimentaire ne peut pas vraiment signer des revendications du monde paysan vis-à-vis des grandes surfaces parce que c'est Colruyt, Delhaize ou Carrefour qui permettent actuellement de remplir les stocks d'aide. Je comprends cette position, mais c'est un aveu de dépendance. Politiquement, c'est un piège.

Quand tu es trop sur un combat ciblé, tu as du mal à voir plus large et c'est compliqué de penser des mesures capables de changer la vie des gens. En restant chacun sur un secteur, on est trop faible politiquement. Il faut penser de manière plus globale et à long terme.

Une caisse de solidarité chez Paysans-Artisans

Lorsque nous avons rencontré Jonathan Peuch, il a évoqué avec nous quelques projets existant en Belgique et dont l'objectif est de favoriser l'accès des personnes les plus précarisées à une alimentation de qualité. Un projet pilote existe à la Bees Coop de Schaerbeek (voir en page 7) et une caisse de solidarité a été mise en place chez Paysans-Artisans. Thérèse-Marie Bouchat, co-directrice de cette coopérative, nous a parlé du défi de rapprocher le monde de l'aide sociale et celui des alternatives à la consommation...

Aujourd'hui, quand on fait ses courses chez Paysans-Artisans, on peut prendre des bons de 3 euros qui alimentent une caisse de solidarité. Elle permet à des épiceries sociales de commander leurs produits chez nous, avec une réduction de 30% sur les fruits et légumes et de 50% sur le reste. On travaille avec l'épicerie sociale de Floreffe et l'épicerie solidaire de l'UNamur qui soutient les étudiants les plus précaires. La Ministre Tellier vient d'annoncer que chaque euro mis dans une caisse de solidarité comme la nôtre sera doublé par la Région Wallonne.

Pour le moyen terme, j'ai répondu à un appel à projet sur la sortie de la pauvreté. L'idée c'est que des personnes en situation de précarité puissent venir faire leurs courses pendant 18 mois directement chez nous parce qu'on veut aussi décrocher nos lieux de vie. On ne peut pas vivre dans une société où on ne se croise plus et avec nos magasins, on participe involontairement à cela.

A long terme, je trouve que la SSA a du sens. Cela a le mérite d'amener le débat du droit à une alimentation de qualité pour tous et faire débat, c'est toujours bien. Par contre, il ne faudrait pas se cacher derrière une idée qui ne se concrétisera peut-être jamais pour ne pas agir à court terme. Et il faut éviter de couler dans le béton des solutions provisoires, comme on l'a fait avec l'aide alimentaire. Même nos expériences doivent être rediscutées à tout moment. C'est important qu'on ait une ligne, des objectifs communs mais ce serait mentir que de croire qu'il y a une solution miracle.



© Paysans-Artisans

■ Que conseillerais-tu à des militants qui réfléchissent à cette question ?

□ Dans les prochains mois, la priorité c'est vraiment le plaidoyer politique. Il faut s'approprier l'idée, la transmettre, la débattre, la faire connaître. Activer les contacts politiques, du communal au fédéral et présenter la proposition.

Et puis, il faut aller voir les producteurs et tous les gens qui sont confrontés à l'accessibilité sociale de l'alimentation de qualité, mettre ensemble des gens du monde social et des gens du monde agricole. C'est ça le challenge, et les alternatives actuelles n'y arrivent pas du tout. Avec la SSA, on essaie. Elle n'a de sens que si elle est pensée ensemble, donc il faut convaincre.

Pour les prochaines élections de 2024, nous voudrions que les partis s'engagent à mettre en place une 8^e branche de la sécurité sociale. La SSA, c'est vraiment une matière transversale et chaque angle d'approche peut intéresser un parti différent. La dimension durable rencontre le programme d'Ecolo, la redistribution pourrait séduire PS et PTB tandis que le développement local pourrait convaincre le MR, ou au moins Les Engagé-e-s. Cela vaut aussi pour les pendants néerlandophones de ces partis. En Belgique, il y a une recherche du consensus qui peut permettre au projet de la SSA d'être réellement mis à l'agenda politique.

■ Toi, personnellement, qu'est-ce qui te plaît le plus dans cette proposition ?

□ Ce qui me plaît le plus, c'est l'agrégat de tout ! Elle rassemble beaucoup de monde et touche au social, à l'économique, à l'environnemental, à la santé, au travail. C'est un projet qui me donne de l'espoir dans une société un peu plus juste. Le fait que la Sécu réponde à des enjeux réels, ce n'est pas la seule et unique solution, mais c'est la seule que je connaisse. Je n'en ai jamais entendu qui arrivent à démarcher, repolitiser et avoir un effet économique aussi fort. Je trouve que c'est génial !

Propos recueillis par Muriel Vanderborgh

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter les sites internet fian.be et collectif-ssa.be

L'AIDE ALIMENTAIRE : UN MODÈLE À REPENSER ?

L'alimentation est un droit, reconnu internationalement et consacré dans l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Pourtant, dans notre pays où la nourriture ne manque pas, certaines personnes ne mangent pas à leur faim. En Belgique, la lutte contre cette forme de précarité se concrétise principalement par l'aide alimentaire. Vitale sur le fond, sa forme actuelle pose plusieurs questions éthiques.



© Pixabay - Inn

L'insécurité (ou précarité) alimentaire décrit la situation où la possibilité de s'approvisionner en nourriture suffisante et adéquate d'un point de vue nutritionnel et de façon socialement acceptable (sans recours à la mendicité, au vol, au don ou aux aides alimentaires) est limitée ou incertaine¹. Pour pallier cette situation, il existe l'aide alimentaire. Cette dernière n'a pas pour but de fournir tous les repas des bénéficiaires, mais se veut être une solution d'appoint pour soulager les budgets des personnes en situation de grande précarité².

En Belgique, l'aide alimentaire est confiée en partie à des organismes publics comme les CPAS, mais aussi à de nombreuses associations constituées de travailleurs sociaux et, en grand nombre, de bénévoles (ces derniers constitueraient 70% des ressources humaines). Protéiforme, cette aide se matérialise par la distribution de colis alimentaires, les épiceries

sociales, les banques alimentaires, les restaurants sociaux, l'accueil de jour, la distribution de nourriture auprès des SDF... En Wallonie, on compte 85 épiceries sociales, 30 restaurants sociaux et plus de 400 centres de distribution de colis alimentaires. A Bruxelles, on dénombre 57 services de distribution de colis alimentaires, une quarantaine de restaurants sociaux, une quinzaine d'épiceries sociales et une quinzaine de frigos solidaires en projet. En 2021, les banques alimentaires ont distribué pas moins de 22 229 tonnes de nourriture. Au total, cela représente environ 44 millions de repas sur l'année³.

Une quantification difficile

Il n'est pas aisé de chiffrer le nombre de personnes bénéficiant de l'aide alimentaire en Belgique, les aides étant multiples et gérées par de nombreuses associations de terrain. La fé-



dération des services sociaux estime que 600 000 personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2022 (contre 450 000 en 2019), dont 90 000 rien qu'à Bruxelles, mais ce chiffre est certainement sous-estimé. Les associations enregistrent non seulement une progression de leurs bénéficiaires, mais aussi un changement perceptible dans le profil des demandeurs. Dans le passé, il s'agissait principalement de femmes célibataires, de demandeurs d'emploi, de marginaux et de personnes issues de l'immigration. Aujourd'hui, on rencontre également des travailleurs peu qualifiés ou avec un statut précaire, des indépendants, des pensionnés ou encore des étudiants⁴.

Les violences alimentaires

En Belgique, la lutte contre la précarité alimentaire se fait donc quasi exclusivement via des distributions de nourriture et de repas. Ce travail de terrain est nécessaire, mais le système actuel présente certaines limites et provoque, pour les utilisateurs, des conséquences collatérales, notamment celles que l'on peut appeler des « violences alimentaires ». Ce terme a été défini par Bénédicte Bonzi, docteure en anthropologie sociale et auteure de « La France qui a faim », fruit d'un long travail de recherche suscité par son expérience de bénévole au sein d'associations. Selon elle, *les violences alimentaires se caractérisent par la force intentionnelle ou non qui empêche une personne d'accéder à son droit à l'alimentation, ceci donnant lieu à des atteintes physiques ou morales*⁵. Cela peut être des intimidations dans les files d'attente, de l'insécurité dans les lieux de distribution où le public est très hétérogène, la peur de ne pas

recevoir assez de nourriture, le froid de l'attente sur un trottoir... Les tensions pendant les distributions sont nombreuses, et cela se traduit parfois par des réactions dures ou inadéquates des bénévoles qui peuvent blesser les demandeurs.

Violences invisibles

La violence psychologique vécue n'est pas forcément conscientisée par les bénéficiaires mais son impact est important. Il en résulte une perte de l'estime de soi et un sentiment de vulnérabilité. Cela commence par le sentiment de honte et d'échec d'avoir failli et d'avoir à solliciter l'aide alimentaire et cela se renforce par le contrôle auquel tout demandeur est soumis. Il s'agit en effet de justifier son statut de personne précaire, en étalant papiers et données personnelles. Cette humiliation se répète puisqu'il faut prouver de multiples fois que les dons sont mérités, selon le nombre d'associations sollicitées par le demandeur. Pour certaines personnes, cette seule étape est déjà impossible à franchir. Il faut affronter le regard de l'autre, recevoir parfois le message que les revenus sont considérés comme suffisants mais qu'ils ont été « mal gérés », qu'il y a des personnes qui méritent plus cette aide... *Isolées d'une société qui les prive de l'accès à l'alimentation, frustrées de ne pouvoir parvenir à se nourrir par elles-mêmes, intimidées par les dispositifs où le contrôle prend une place importante, harcelées par des institutions qui exigent de remplir des formulaires, de rentrer dans les normes, menacées de perdre ce qui garantit la survie, prises de honte, et de culpabilité, les personnes qui ont recours à l'aide alimentaire vivent une violence psychologique intense*⁶, résume Bénédicte Bonzi.

Absence de choix, absence du choix

Lorsqu'un citoyen fait appel à l'aide alimentaire, il prend ce qu'on lui donne. Ne pas pouvoir décider de ce qu'il va manger est une forme d'atteinte à sa dignité. Tout comme le fait que des personnes ne trouvent pas de produits en lien avec leur culture ou leurs spécificités alimentaires. Et dans le cas où le plat ou le colis proposé ne plait pas, il y a une auto-interdiction de critiquer par peur de ne pas bénéficier du repas suivant. Ne pas savoir ce que va contenir le colis, c'est ne pas pouvoir anticiper, savoir s'il y aura la collation adéquate demandée par l'école ou ce dont ont envie les enfants. C'est s'isoler socialement, ne pas accepter d'invitation par peur de ne pouvoir rendre la pareille, faire manger les enfants d'abord, et se sustenter de ce qu'il reste. Manger perd sa fonction de sociabilisation, cela ne réunit plus, au contraire, cela isole.

Manger ou bien manger ?

L'aide alimentaire est aussi une porte d'entrée à un suivi social plus large, qui passe par des mesures d'éducation au « bien manger », des attitudes paternalistes et une infantilisation qui peuvent être mal vécues. Les injonctions sont nombreuses : manger équilibré, pas trop gras, pas trop salé, de saison, sans pesticide... Quand on n'en a pas forcément les moyens, une double culpabilisation s'installe. Il y a une inversion de la faute : l'accent est mis sur les manquements du bénéficiaire plutôt que sur le problème généralisé d'une société où la nourriture de mauvaise qualité circule en abondance.

Selon une étude française, l'aide alimentaire souffre particulièrement d'un manque de diversité de l'offre, d'une qualité plutôt moyenne des produits et d'une sous-représentation des produits frais : *l'imprévisibilité des dons rend difficilement atteignable l'équilibre nutritionnel. Les protéines animales sont surreprésentées, de même que les acides gras saturés et les sucres libres. A l'inverse, les fibres et certains acides gras essentiels, vitamines et minéraux sont en quantité insuffisante*⁷. La population qui bénéficie de l'aide est captive d'un ap-

provisionnement industriel et d'aliments ultra-transformés, qu'elle le veuille ou non. En cause notamment, le fait que 40% des produits sont des conserves labellisées Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) et que faire circuler des produits frais et garantir la chaîne du froid est compliqué pour la plupart des associations.

Les invendus, ça rapporte ?

A côté des conserves de l'aide européenne, l'aide alimentaire repose pour 40% sur les dons d'invendus, principalement issus de la grande distribution, avec des dates limites de consommation très proches, voire des produits non conformes à la vente. Lier problématique du gaspillage et aide alimentaire pose plusieurs questions. Hériter de ce dont les autres n'ont pas voulu, avoir « les restes », c'est une grande forme de violence. De plus, certains chercheurs estiment que l'aide alimentaire profite davantage aux donateurs : ils libèrent leurs entrepôts, déduisent fiscalement leurs dons jusqu'à 60% et bénéficient d'une image sociale et anti-gaspillage très flatteuse. D'après Laure de Hesselle, auteure du dossier « Le grand marché des invendus », *l'argument des invendus ne règle pas*

Les problèmes de santé liés à la malnutrition

L'alimentation a beau être une partie essentielle de notre vie et de notre santé, c'est souvent la part du budget qui lui est allouée qui trinque. Il est plus facile de réduire ses dépenses en aliments que de faire baisser son loyer. Et quand le portefeuille est serré, le prix est un des premiers critères qui entre en compte pour réaliser le menu. Les produits les moins chers étant très souvent les moins sains, leur consommation n'est pas sans conséquence sur la santé des personnes qui les consomment.

Selon l'étude Global Burden of Disease, depuis 20 ans, l'alimentation est le principal facteur de risque de maladie, de décès et d'incapacité dans le monde. En France, 15% de la mortalité est attribuable à l'alimentation. Chez les enfants, une mauvaise alimentation nuit au développement cognitif, mental et psychomoteur. Elle affecte notamment les capacités de concentration en classe et affaiblit le système immunitaire. Elle a des effets négatifs sur la santé mentale (dépression, honte, anxiété...).

Et selon une recherche française de 2013, l'état de santé des bénéficiaires de l'aide alimentaire est globalement préoccupant. Les maladies liées à l'alimentation (obésité, hypertension artérielle, le diabète ou l'anémie...) sont en effet plus élevées dans cette tranche de la population¹. On peut aussi pointer les maladies chroniques, l'obésité infantile, les carences, les maladies cardiovasculaires, les cancers et une mortalité prématurée plus élevée. Plusieurs recherches attestent que les personnes en situation d'insécurité alimentaire ont une alimentation de moindre qualité nutritionnelle avec notamment beaucoup de boissons sucrées et très peu de fruits, de légumes et de poissons.

1. INPES, Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire, Étude Abena 2011-2012 et évolutions depuis 2004-2005, mars 2013 (en ligne)





© Adobe stock

du tout la question du gaspillage alimentaire à la source, parce que ça permet à l'industrie alimentaire de poursuivre assez tranquillement ces surproductions, sans trop se poser de questions, tout en récupérant la TVA sur ces invendus. Il y a une forme de marché économique qui se développe⁸. Ce système n'encourage pas non plus des dons de qualité car peuvent donner ceux qui produisent en grosse quantité, les industriels et les grandes enseignes.

Un système qui montre ses limites

Le système actuel coûte cher et demande une grande mobilisation de ressources (plateformes de stockage, frigos, logistique, administration...) et de bénévoles. Des bénévoles qui s'épuisent et pour qui l'approvisionnement est un défi quotidien, une tâche répétitive et stressante. Ironiquement, il y a une précarité associative des organismes d'aide. Quant aux plus démunis, bénéficier des aides disponibles n'est pas une sinécure. Encore faut-il qu'ils aient les moyens, financiers ou physiques, de se rendre au lieu de collecte et que les horaires soient compatibles avec leur mode de vie. Le temps d'attente dans la file est une donnée inconnue avec laquelle jongler, un problème lorsque, par exemple, le demandeur dépend d'autres personnes pour s'y rendre. Sans compter la stigmatisation ou la peur d'être vu ou reconnu. Après l'attente, vient la frustration devant des produits dépareillés : certains pourront repartir avec des produits de marque, d'autres bas de gamme. Les bénévoles se contraignent à des répartitions aléatoires afin de pouvoir contenter tout le monde, mais certains auront l'impression d'avoir reçu « moins bien ».

Combattre l'insécurité alimentaire sur le long terme

Dans une société où la nourriture déborde des rayons de supermarchés, mais où tout le monde ne mange pas à sa faim, la solidarité alimentaire est plus que nécessaire. Les bénévoles de terrain font un travail vital mais l'aide alimentaire telle qu'elle existe actuellement est une réponse temporaire et urgente à un problème structurel. Elle ne lutte pas concrètement contre la pauvreté et contre les inégalités sur le long terme. Se nourrir, ce n'est pas seulement absorber un certain nombre de calories et de nutriments nécessaires à la survie. Il y a toute une dimension de partage, de lien, de joie, de plaisir, pour soi mais aussi à nourrir ceux qu'on aime. Notre personnalité se définit en partie par nos goûts, nos envies, notre culture. Et la nourriture remplit parfois une fonction de compensation et de réconfort en cas de colère, de tristesse, de stress.

Aujourd'hui, on confond trop souvent le droit à l'aide alimentaire et le droit à l'alimentation⁹. L'aide alimentaire ne devrait pas se résumer à « nourrir en suffisance » mais devrait permettre l'accès à des produits de qualité, de façon digne, tout en faisant ses propres choix alimentaires et en s'épanouissant dans le rapport aux aliments. Sortir de l'assistance pour aller vers un accès autonome à l'alimentation, c'est ainsi que ce droit à l'alimentation doit être repensé pour être enfin pleinement respecté.

Adrienne Demaret

1. « L'aide alimentaire, un panier d'émotions », une étude d'Action Vivre Ensemble, 2022, en ligne, page 11
2. « Aide alimentaire, Stop ou encore ? » par Bruxelles informations sociales, novembre 2012, page 17
3. « Banques alimentaires en Belgique : nouveau triste record » par Jef Mottar, FBBA, décembre 2022 (syndicatsmagazine.be)
4. Idem
5. « Faim de Droits, le don à l'épreuve des violences alimentaires » thèse de doctorat, par Bénédicte Bonzi, juin 2019, page 263
6. Idem, page 279
7. « La lutte contre la précarité alimentaire - Evolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique », rapport IGAS 069R par Franck Le Morvan et Thomas Wanecq, décembre 2019, page 34
8. « L'aide alimentaire : Est-ce qu'on n'est pas là comme soupape pour éviter l'explosion sociale ? » sur RTBF Tendances, à partir du dossier « Le grand marché des invendus » dans *Imagine Demain Le Monde*
9. Dominique Paturel, in « Le droit à l'alimentation : un droit en miette », vidéo réalisée par le collectif *Pour une sécurité sociale de l'alimentation*

PLONGÉE AU CŒUR DE NOTRE MODÈLE AGRICOLE

Mais qu'est-ce qui cloche dans notre modèle agricole ? Pourquoi sommes-nous incapables en 2023 de nourrir l'ensemble de la population de la planète ? Pourquoi aujourd'hui encore des populations souffrent de faim dans les pays du Sud et des personnes n'arrivent pas à bénéficier d'une alimentation saine de qualité dans un pays aussi riche que la Belgique ? Pourquoi les producteurs et productrices, d'ici et d'ailleurs, ont-ils tant de mal à survivre ? Petit tour d'horizon...



© Flickr - Liz West

D'après les chiffres de 2021, il y a environ 36 000 exploitations agricoles en Belgique (environ 23 000 en Flandre et 13 000 en Wallonie). La Wallonie vise à atteindre 30% de la surface agricole utile en agriculture biologique d'ici 2030 (contre 7,2% actuellement).

La Flandre est plutôt spécialisée dans l'élevage, l'horticulture et la culture de pommes de terre. La Wallonie développe principalement des cultures céréalières, betteravières et des prairies pour l'élevage.

Le secteur agricole belge est un marché clé à l'export. L'agroalimentaire représentait 11,1% des exportations belges en 2020. Les principaux produits exportés sont la viande porcine, les pommes, les poires, les coings, les tomates. Mais aussi les produits transformés comme les boissons, les préparations de fruits et lé-

gumes, et les préparations à base de cacao, par exemple les bières, les frites et les chocolats¹.

Des exploitations plus grosses, plus mécanisées, avec moins de main-d'œuvre

Depuis les années 2000, le nombre d'exploitations a diminué de 40%. Cette diminution est à mettre en parallèle avec un phénomène de concentration des terres et des moyens de production. La superficie moyenne d'une exploitation a en effet triplé en 40 ans, passant de 12 hectares à 38 hectares. Sur la même période, le secteur agricole a également perdu 62% de ses travailleurs en raison d'une intensification de la mécanisation.

Une donnée qui inquiète nos agriculteurs : ils vieillissent et ne sont pas remplacés ! En 2000,

40% d'entre eux avaient plus de 55 ans et en 2022, plus de 55% dépassaient les 55 ans. En 2000, les moins de 35 ans représentaient 11%, ils ne sont plus que 6% aujourd'hui.

Diminution drastique du nombre d'exploitations, augmentation de leur taille, diminution et vieillissement de la main-d'œuvre, intensification de la mécanisation, sont donc les constats principaux que l'on peut faire.

La gestion européenne de l'agriculture

Au niveau européen, l'agriculture est gérée via la Politique Agricole Commune (PAC) mise en place en 1962 dans l'objectif d'augmenter la productivité et d'assurer la sécurité alimentaire de l'Union européenne. La PAC englutit à elle seule 36% du budget de l'Union européenne², même si ce pourcentage tend à diminuer. C'est notamment la PAC qui fournit des aides directes sans lesquelles les agriculteurs ne pourraient pas dégager un salaire suffisant. Ces aides directes sont la résultante d'un choix politique de baisser le prix des produits agricoles européens pour les rendre compétitifs sur un marché mondial. Les principales critiques envers la PAC sont qu'elle a toujours soutenu une agriculture industrialisée et productiviste et qu'elle favorise les plus grosses exploitations au détriment des plus petites³.

La PAC fait régulièrement l'objet de réformes. Depuis 2003, les aides directes sont conditionnées à une série de règles en matière d'environnement, de santé et de bien-être animal. La dernière réforme de 2021 (mise en application dès 2023) présente deux innovations importantes. La première concerne l'obligation, pour les Etats membres, de définir un plan stratégique national comprenant leurs priorités en termes de types d'aides qu'ils mettront en œuvre au regard des objectifs assignés par la PAC. La deuxième concerne la mise en place d'un « éco-régime », c'est-à-dire des mesures qui permettent de rémunérer des pratiques agricoles favorables à l'environnement et au climat via le FEAGA (Fonds européen agricole de garantie).

A la première lecture de ces nouvelles mesures et des systèmes de paiement distributif, de paiement « jeune agriculteur », de paiement vert, on a l'impression que la PAC évolue dans le sens souhaité (soutien des jeunes agriculteurs, des petites exploitations et de la transition écologique) et vise à répondre aux critiques qui lui sont adressées. Encore faudrait-il que cette évolution de l'agriculture soit

aussi visible dans l'ensemble des législations qui touchent au secteur...

Accords de libre-échange et PAC : incohérence quand tu nous tiens

Dans ses derniers communiqués de presse (datés respectivement du 30 juin 2022 et du 30 janvier 2023), la Fugea⁴ dénonce les incohérences entre les objectifs des accords de libre-échange signés ou en cours de négociation avec l'UE et les objectifs de la PAC. En effet, alors que la réforme de la PAC vise des standards de production plus élevés en termes de respect de l'environnement, les accords de libre-échange n'ont pas ces mêmes standards. L'accord de libre-échange signé entre la Nouvelle-Zélande et l'UE le 30 juin 2022 permettra par exemple l'importation de milliers de tonnes de produits agricoles qui ne sont pas soumis aux mêmes normes de production. Il en serait de même pour l'accord avec le Mercosur⁵ qui risque d'être ratifié cette année. Les petits agriculteurs d'Europe et d'Amérique du Sud dénoncent son aspect antidémocratique, le fait qu'il ne respecte ni les droits des paysans ni les engagements climatiques. Il serait par ailleurs contraire au Green Deal, un ensemble de mesures visant à engager l'UE sur la voie de la transition écologique.

Ces accords de libre-échange n'ont pas non plus pour objectif le soutien au développement rural et mettent nos producteurs dans une situation schizophrénique : ils doivent respecter des normes de production importantes en matière de protection de l'environnement tout en devant être concurrentiels avec des produits fabriqués dans des conditions beaucoup plus laxistes. Mission impossible ! Ces accords visent à augmenter l'import et l'export de produits qui pourraient très bien être produits et consommés localement et ne permettent pas d'envisager la sortie d'un modèle d'agro-business destructeur de la planète.

Entre la politique commerciale, la politique environnementale et la politique agricole de l'UE, il y a des ajustements à faire. La volonté d'agir dans le sens d'une transition écologique, d'un soutien à la petite production locale, d'une réduction des exportations inutiles doit se traduire dans l'ensemble de ces politiques au risque sinon d'être sans effet.

De la régulation à la dérégulation

Petit à petit, avec la montée en puissance du dogme néolibéral des années 80, les mesures

de régulation ont diminué. Depuis les années 2000, et surtout depuis la crise financière de 2008, les marchés financiers, toujours à la recherche de rendements élevés, se sont intéressés aux denrées agricoles. Aujourd'hui la nourriture est considérée comme un actif financier sur lequel on peut faire du profit. On assiste à un véritable accaparement des marchés agricoles par des spéculateurs qui sont des fonds de pension, des fonds spéculatifs, des banques, et des multinationales comme Archer Daniels Midland, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus (communément appelées ABCD). Il y a quelques années, une étude menée par le réseau de financement alternatif a confirmé l'implication de banques belges dans des activités de spéculation sur les matières agricoles⁶.

Cette spéculation provoque une augmentation de la volatilité des prix, ce qui accroît les difficultés des agriculteurs et une augmentation des prix pour les consommateurs qui s'appauvrissent encore, surtout dans les pays les plus pauvres. L'actualité récente est venue renforcer ces mécanismes. La pandémie du Covid-19 et la guerre en Ukraine ont provoqué des difficultés d'approvisionnement (vu la perturbation des chaînes logistiques). Parallèlement, une grande part de la population a été confrontée à des diminutions de revenus. Cette combinaison vient mettre à mal la sécurité alimentaire, y compris dans les pays les plus riches.

Cette actualité n'a pas eu les mêmes conséquences pour chacun. Les quatre multinationales susmentionnées (qui détiennent 70% du commerce des céréales) ont augmenté leurs profits grâce à une explosion des prix qu'elles ont elles-mêmes provoquée par une opacité des stocks de marchandises qu'elles détenaient. Il suffit de laisser planer l'incertitude... les marchés s'affolent... les prix s'envolent... et les marges bénéficiaires de ces entreprises explosent.

Régulation et transparence, indispensables et à tous les niveaux

Aujourd'hui plus qu'hier, quelques acteurs financiers jouent avec la sécurité alimentaire de la planète. En l'absence de régulation mondiale ou européenne, la Belgique pourrait néanmoins agir. Une proposition de résolution relative à l'interdiction de la spéculation sur les denrées alimentaires a été déposée à la chambre des représentants en juillet 2022⁷. Il y est demandé notamment, de défendre, lors des sommets Ecofin⁸, le principe de l'interdiction de l'offre et de la commercialisation de produits finan-

© Pixabay - Jill Wellington



Echange avec Jean-Luc Dardenne, arboriculteur

Jean-Luc est producteur de pommes et de poires à Meeffe en Hesbaye. Il a obtenu le label "Fruit d'ici" avec certificat "sans résidus". *Je suis en zéro résidu. Pour pulvériser, j'utilise des produits chimiques en début d'année puis pendant l'été, je passe en produits bio. Je pourrais passer à une production bio mais je risque de ne pas réussir à vendre mes pommes. Il y a trois ou quatre producteurs de pommes bio en Belgique et ils se partagent le marché. Si on me garantissait la vente et le gain, alors je passerais au bio.*

Jean-Luc nous confie qu'à qualité égale, acheter chez le producteur est moins cher qu'en grande surface. Il dénonce d'ailleurs les arnaques importantes organisées par ces dernières qui ne perdent jamais. *Elles demandent aux producteurs de baisser leur prix pour qu'elles puissent annoncer des promotions. Mais celles-ci se font toujours sur le dos du producteur, jamais sur celui de la grande surface. La Belgique est renommée en production de fruits mais même à la période de production de pommes ici, les grandes surfaces vendent encore des pommes étrangères parce que les marges bénéficiaires sont plus importantes. Si on veut parler d'écologie, on devrait commencer par vendre nos produits.*

Pour certains produits, le fait d'avoir été conditionné en Belgique suffit à pouvoir y apposer une étiquette « made in Belgium » même si le produit a été cultivé à l'étranger... Une façon de leurrer le client et de rompre la confiance avec les producteurs belges. *Les gros commerciaux et les gros exportateurs ont un intérêt à vendre des produits belges vers l'étranger et inversement, c'est plus rentable pour eux que de vendre des produits belges en Belgique. Un camion de mes pommes vient de partir en Mongolie, vous trouvez ça normal ?*

Pourquoi les exploitations ne sont pas reprises par des jeunes ? Etant donné que j'ai plus de 50 ans, je ne peux pas avoir accès aux aides. Je ne sais pas investir et mettre mon entreprise à la pointe. Le petit jeune qui voudrait reprendre ne pourra pas tout faire du jour au lendemain. La conséquence de tout ça est qu'il ne restera bientôt plus que des super grosses exploitations. On fait tout pour mettre fin à la petite production.

Le message que Jean-Luc aimerait faire passer auprès du monde politique est : *venez nous rencontrer, écoutez-nous, respectez notre travail. Ciblez mieux les aides, assurez une rémunération correcte du travail. Mais avant toute chose, un produit du pays doit être consommé dans le pays ! Avoir le courage de dire stop aux exportateurs et aux grandes surfaces, c'est la priorité ! Et par rapport à l'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation ? Je ne connais pas le concept mais tout ce qui peut favoriser une alimentation saine et locale est à soutenir.*

ciers qui spéculent sur les denrées alimentaires, une transparence effective sur ces marchés, et d'organiser une évaluation du moratoire de la FSMA⁹ sur la vente des produits financiers spéculatifs sur les produits agricoles.

Au niveau européen aussi, des voix se font entendre. Comme celle de la Commission développement du Parlement européen qui réclame auprès de la Commission européenne une transparence totale des stocks des matières premières agricoles, qui rappelle que ce sont les inégalités, et non l'indisponibilité (le manque de denrées), qui sont les principaux facteurs d'insécurité alimentaire et qui souhaite la mise en place d'une véritable stratégie pour encourager le développement des capacités locales de production alimentaire et réduire les vulnérabilités associées aux dépendances internationales¹⁰.

Un cadre légal et contraignant paraît absolument urgent et indispensable pour réguler les marchés financiers et pour protéger les producteurs des fluctuations de prix. Il en va de la survie de chacun d'entre nous. Comme l'écrit Amaury Ghijssels (CNCD), *depuis des décennies, la faim n'est pas un problème conjoncturel, c'est une injustice structurelle*¹¹. Repolitiser la question alimentaire paraît fondamental. Et reposer les valeurs que l'on veut défendre à travers un système agricole qui continue aujourd'hui encore à générer de la pauvreté chez les producteurs, de la faim et de la malbouffe chez les consommateurs. Un concept tel que la sécurité sociale de l'alimentation (SSA) peut certainement y aider, même si l'UE pourrait attaquer ce concept en pointant un risque de distorsion de la concurrence. Si tel était le cas, des voix s'élèvent déjà pour appeler à une désobéissance légitime des traités européens. Car la santé et l'environnement des peuples devraient passer avant le respect des traités et des règlements au service d'une concurrence toujours plus accrue entre les peuples et les territoires.

Aussi beau soit-il, le projet de sécurité sociale de l'alimentation ne viendra peut-être pas ébranler autant qu'on le souhaiterait le système agricole mondialisé et financiarisé. Mais comme le souligne Jean-Luc Dardenne, producteur en Hesbaye, *tout ce qui peut aider les consommateurs à accéder à une alimentation saine et locale est à soutenir*. La SSA vise à financer une partie de l'alimentation, à pé-



© Pixabay - Frauke Rietker

rennir une production locale, de saison, à rémunérer dignement les petits producteurs, à permettre à chacun d'accéder à une alimentation saine. C'est un levier qui permet de faire un pas de plus vers une transition écologique pour tous. Et qui, pour cette raison, mérite notre soutien.

Françoise Caudron

1. L'agriculture belge en chiffres, Statbel – La Belgique en Chiffres, SPF Economie, PME, classes moyennes et énergie, 2021
2. Chiffre de 2021, www.inrae.fr
3. BirdLife Europe, European Environmental Bureau, NABU, « La PAC répond-elle à ses objectifs ? », consultable en ligne www.greens-efa.eu/files/assets/docs/fitness_check_briefing_french.pdf
4. La FUGEA, Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs, mouvement paysan qui développe et soutient des politiques agricoles défendant l'autonomie paysanne et une agriculture durable multifonctionnelle.
5. Le Mercosur comprend le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay.
6. « La complicité des banques belges dans la spéculation sur l'alimentation », CNCD-11.11.11, SOS Faim, Oxfam-Solidarité, Réseau financement alternatif, Fairfin, juin 2013
7. Proposition déposée par M. Christophe Lacroix et consorts, Chambre des représentants de Belgique, 4 juillet 2022, DOC 55 2255/001
8. Les sommets Ecofin sont les réunions du Conseil de l'Union européenne rassemblant les ministres des Finances des États membres.
9. La FSMA *Financial Services and Market Authority* exerce, aux côtés de la Banque Nationale de Belgique (BNB), le contrôle du secteur financier belge.
10. 2022/2183(INI), Stéphane Bijoux, Parlement européen, 08/03/2023
11. Ghijssels A., « A qui profitent les crises alimentaires ? », CNCD, janvier 2023